

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

EURICAN DAP-LR

2. Composition qualitative et quantitative

Une dose de lyophilisat contient :

Substance(s) active(s) :

Virus de la maladie de Carré atténué, souche BA5	$\geq 10^{4,0}$ DICC ₅₀ (*)
Adénovirus canin atténué de type 2, souche DK 13	$\geq 10^{2,5}$ DICC ₅₀ (*)
Parvovirus canin atténué, souche CAG2	$\geq 10^{4,9}$ DICC ₅₀ (*)

(*) DICC₅₀ : dose infectieuse sur culture cellulaire.

Une dose (1 mL) de suspension contient :

Substance(s) active(s) :

<i>Leptospira interrogans</i> séro groupe Canicola	Activité selon Ph. Eur.*
souche 16070, inactivée	
<i>Leptospira interrogans</i> séro groupe Icterohaemorrhagiae	Activité selon Ph. Eur.*
souche 16069, inactivée	
Virus rabique inactivé, souche G52	≥ 1 UI **

* Dose assurant 80 % de protection chez le hamster (selon l'essai d'activité de la monographie 447 de la Ph. Eur.).

** Titres minimaux conformes aux exigences de la Pharmacopée Européenne.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Lyophilisat et suspension pour suspension injectable.

4.1. Espèces cibles

Chiens.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Immunisation active des chiens afin de :

- prévenir la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de la maladie de Carré (CDV),
- prévenir la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de l'hépatite canine contagieuse (CAV),
- réduire l'excrétion virale lors de l'affection respiratoire due à l'adénovirus canin de type 2 (CAV-2),
- prévenir la mortalité, les signes cliniques ainsi que l'excrétion virale causés par le parvovirus canin (CPV)*,
- réduire la mortalité, les signes cliniques et l'excrétion bactérienne liés à *Leptospira interrogans* séro groupe Canicola et *Leptospira interrogans* séro groupe Icterohaemorrhagiae,
- prévenir la rage.

Mise en place de l'immunité : 2 semaines pour toutes les souches.

Durée d'immunité : au minimum un an après la seconde injection de primo-vaccination pour toutes les souches.

Les données sérologiques et d'épreuves virulentes actuellement disponibles montrent que la protection contre les antigènes de la maladie de Carré, de l'adénovirus et du parvovirus* dure au moins deux ans après la primo-vaccination suivie d'un rappel annuel.

Toute décision d'adapter le protocole vaccinal de ce médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas, et tenir compte du contexte épidémiologique, ainsi que de l'historique vaccinal du chien.

* La protection a été démontrée contre les parvovirus canins de type 2a, 2b et 2c soit par épreuve virulente (type 2b), soit par sérologie (type 2a et 2c).

4.3. Contre-indications

Non connues.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Ne vacciner que les sujets en parfait état de santé et correctement vermifugés 10 jours au moins avant l'injection.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'injection accidentelle du vaccin à l'homme, une consultation médicale est nécessaire.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans de très rares cas, des réactions d'hypersensibilité (notamment œdème facial, choc anaphylactique) ont été rapportées, certaines pouvant être fatales : administrer une préparation à base de corticoïde ou d'adrénaline.

Dans de très rares cas, des symptômes digestifs (vomissements, diarrhée), systémiques (abattement, hyperthermie) et des réactions au site d'injection ont été rapportés.

La fréquence des effets indésirables est définie en utilisant la convention suivante :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 au cours d'un traitement)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000, y compris les cas isolés).

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Les études disponibles n'indiquent pas d'effets défavorables pour les femelles en gestation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

4.9. Posologie et voie d'administration

Reconstituer de manière aseptique le contenu du lyophilisat avec la suspension injectable. Bien agiter avant emploi. Tout le contenu du flacon reconstitué doit être administré en une seule dose.

Une dose de 1 mL par voie sous-cutanée, selon les modalités suivantes :

Primovaccination : Une injection avec Eurican DAP-LR à partir de l'âge de 12 semaines, 4 semaines avant ou après l'injection du vaccin Eurican DAP-L.

Dans les cas où des taux élevés d'anticorps d'origine maternelle sont suspectés par le vétérinaire et lorsque la primovaccination a été achevée avant l'âge de 16 semaines, une troisième injection utilisant le vaccin BOEHRINGER INGELHEIM contenant le virus de la maladie de Carré, l'adénovirus et le parvovirus est recommandée à partir de l'âge de 16 semaines, et au moins 3 semaines après la seconde injection.

Rappel : administrer une dose 12 mois après la fin de la primovaccination.

Les chiens doivent être revaccinés avec une seule dose de rappel chaque année.

En cas de risque épidémiologique important de leptospirose, un rappel semestriel est recommandé.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

L'injection d'une surdose de vaccin est susceptible d'induire une dépression post-vaccinale ainsi qu'une réaction locale transitoire.

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés immunologiques

Code ATC-vet : QI07AJ05.

Le vaccin contient un virus vivant de la maladie de Carré, un adénovirus canin vivant type 2, un parvovirus canin, des

Leptospira interrogans séroroupe Canicola et *Leptospira interrogans* séroroupe Icterohaemorrhagiae inactivées et du virus rabique inactivé.

Le vaccin est destiné à stimuler une immunité active contre la maladie de Carré, les adénoviroses (CAV1 et 2), la parvovirose et les leptospiroses à *Leptospira interrogans* séroroupe Canicola et *Leptospira interrogans* séroroupe Icterohaemorrhagiae et la rage.

6.1. Liste des excipients

Saccharose
Dextran
Sorbitol
Peptone de caséine
Hydrolysate de collagène
Phosphate monopotassique
Phosphate dipotassique
Hydroxyde de potassium
Aluminium (sous forme d'hydroxyde)
Milieu GMEM
Hydrolysate de caséine
Milieu tryptose phosphate
Acide chlorhydrique
Eau pour préparations injectables

6.2. Incompatibilités majeures

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après reconstitution du vaccin: utiliser immédiatement.

6.4. Précautions particulières de conservation

Conserver et transporter à une température comprise entre + 2°C et + 8°C, à l'abri de la lumière.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre type I
Bouchon caoutchouc butyle
Capsule aluminium

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la

réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE
29 AVENUE TONY GARNIER
69007 LYON
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/3921374 7/1987

Boîte de 1 flacon de 1 dose de lyophilisat et de 1 flacon de 1 dose de suspension
Boîte de 10 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 10 flacons de 1 dose de suspension
Boîte de 50 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 50 flacons de 1 dose de suspension
Boîte de 100 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 100 flacons de 1 dose de suspension

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

16/07/1987 - 01/03/2012

10. Date de mise à jour du texte

27/04/2020